

Un projet partenarial d'(é)co-laboration

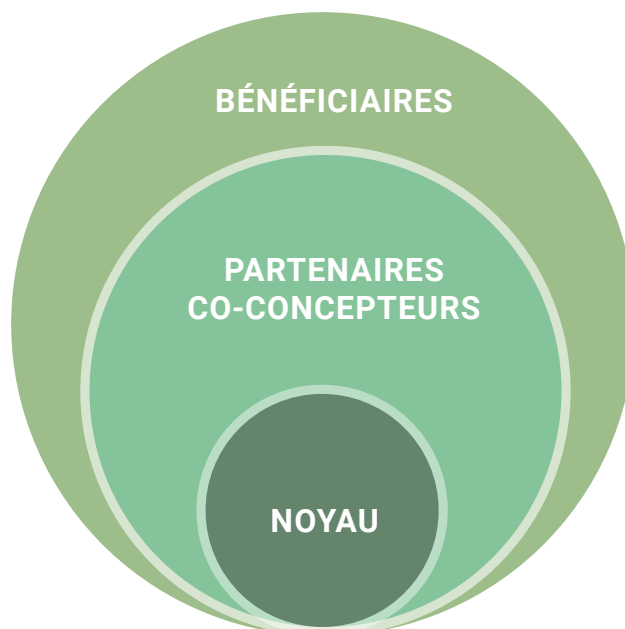
Les différents partenaires sont porteurs de compétences et d'expériences complémentaires sur les thématiques suivantes :

- environnementales : énergie, eau, déchets, transports, biodiversités,
- transition agricole,
- sociales : coopération, qualité de vie au travail, accompagnement au changement, dialogue social,
- nouveaux modèles de gouvernance, économiques (économie de la fonctionnalité), de transitions (économie symbiotique, agricole),
- acteurs de réseaux et du développement des entreprises ou des territoires.

Les types d'organisations porteuses de ces compétences sont les suivantes : universités et écoles, consultants, associations, institutionnels, réseaux d'entreprises ou de citoyens, entreprises et dirigeants.



LES PARTENAIRES



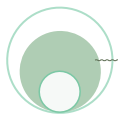


NOYAU

Les partenaires référents reconnus dans l'écosystème régional en termes de connaissance de l'entreprise, de ses questions sociales, de son environnement territorial et en lien avec le développement durable.

Il est attendu qu'ils soient :

- garants des contenus du dispositif,
- garants du développement du projet, de ses objectifs opérationnels, et en cohérence avec sa finalité,
- porteurs de l'expérimentation du projet et en recherche les financements.



PARTENAIRES CO-CONCEPTEURS

Les partenaires du premier cercle : universités et écoles, consultants, associations, institutionnels, réseaux d'entreprises ou de citoyens, entreprises et dirigeants. Ils peuvent, selon leur niveau d'implication :

- (é)co-concevoir ou être en miroir du projet dans ses objectifs et son fonctionnement,
- (é)co-concevoir ou être en miroir du projet dans son contenu et ses modalités,
- co-animer la phase expérimentale du projet,
- suite à la phase expérimentale :
 - ◇ *bénéficier des contenus du programme co-élaboré,*
 - ◇ *proposer le dispositif, l'organiser de manière indépendante,*
 - ◇ *s'engager à partager leur expérience.*



BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires du second cercle sont les entreprises et dirigeants qui bénéficieront du dispositif proposé par le projet. Ils peuvent faire partie du réseau de partenaires, en transmettant leurs attentes et en validant les propositions de contenus et de modalités.





LES BÉNÉFICES POUR TOUS

1
l'apprentissage

2
le développement
du réseau

3
l'innovation par la
création de synergies
entre environnement
et qualité de vie au
travail

4
contribuer à son
niveau
aux enjeux
sociétaux

LES POINTS FORTS DU PROJET - ILS L'ONT DIT

*Avoir une approche
différente de l'entreprise
et de son développement.
Prisme du social
et de l'environnement
pouvant être source
de performance,
et de développement
dans le territoire.*

Dirigeant

*Basé sur l'expérience,
le concret. Permet de sortir
du cadre et d'aller vers
un autre monde.*

Partenaire

*Processus de construction et d'écoute du jour.
Élément distinctif et de singularité. Élément socle
pour le projet ? Empreinte qui fait rester et qui
donne envie.*

Partenaire

*L'entreprise ne doit pas passer à côté. C'est stratégique, aussi bien
sur le compte de résultat que pour attirer de nouveaux salariés.*

Dirigeant

*Croisement des thématiques :
communs / environnement /
QVT ; fait lien avec
des sujets de recherche en
sociologie auprès de collectifs
d'agriculteurs.*

Partenaire

*Répond à un
besoin, un enjeu.
L'essoufflement
nous guette –
renouvellement
nécessaire.*

Dirigeant

*Le projet peut susciter de l'intérêt
au delà du dirigeant : au niveau
des salariés, des futurs salariés,
et de tout métier de l'entreprise.*

Partenaire

Cohérence fond et forme.

Partenaire

*Bénéficier d'appuis sur
ces questions, permet
d'avoir la distance
nécessaire pour prendre
les décisions intégrant
ces dimensions sociales
et environnementales,
et choisir la manière
de faire qui convienne
à mon entreprise.*

Dirigeante

*L'idée de ne pas
savoir où on va.*

Dirigeant

*J'aime l'idée que les
choses ne soient pas pré-
définies ; on va inventer
notre propre chemin.*

Dirigeant

*Présence d'entreprises
et le partage de ce qu'elles
vivent et développent
dans les territoires.*

Partenaire

*Sortir des pensées
limitantes et par
fragments :
sortir du sentiment
d'impuissance.*

Partenaire

*Le sujet en tant que tel. La QVT est une vraie
question et on voit les impasses.
Nouvelle façon de se saisir de l'objet –
redonner de l'intelligence au travail,
à l'économie, à l'entreprise.
Respire la liberté et l'ouverture
dans la réflexion.*

Partenaire

*Il se passe
quelque chose de
fondamental sur
les préoccupations
écologiques et la
manière de prendre
en compte les salariés*

Dirigeant



Vous souhaitez nous rejoindre ou en savoir plus sur le projet



Béatrice Baudo, chargée de mission
04 37 65 49 95 - 06 24 55 02 06
b.baudo@anact.fr

14 rue Passet - 69007 Lyon
04 37 65 49 70
auvergnerhonealpes.aract.fr

